



المركز الجهوي للاستثمار فاس مكناس
المركز الجهوي للاستثمار فاس مكناس
Centre Régional d'Investissement Fès - Meknès

CRIFM/DG n° 0002303

Fès, Le 07 Octo 2024

Décision n°145/2024/DG/DR

Concours pour le recrutement d'un (1) Chef de Mission conciliation « Juriste d'affaires » rattaché au service « Conciliation » du Centre Régional d'Investissement Fès-Meknès

Vu la loi n° 47-18 portant réforme des Centres Régionaux d'Investissement et création des Commissions Régionales Unifiées d'Investissement promulguée par le Dahir n°1-19-18 du Jourmada II 1440 (13 février 2019),

Vu le décret n°2.19.67 du Châabane 1440 (17 avril 2019) pris pour l'application de la loi n°47-18 portant réforme des Centres Régionaux d'Investissement et création des Commissions Régionales Unifiées d'Investissement,

Vu la circulaire du Chef de Gouvernement n° 24/2012 du 6 dulhija 1433 (22 Octobre 2012) sur la gestion de modalités de recrutement dans les établissements et les entreprises publics,

Vu l'organigramme et le statut du Centre Régional d'Investissement Fès-Meknès tels qu'ils ont été approuvés par le Conseil d'Administration du CRI Fès-Meknès,

Vu la loi-cadre pour le recrutement au titre de l'année 2024, approuvée par le président du Conseil d'Administration et le Ministère de l'Economie et des Finances ;

Vu les pouvoirs conférés au Directeur Général du CRI Fès-Meknès par le Conseil d'Administration,

Vu le manuel managérial et les procédures organisationnelles du CRI Fès-Meknès ;

Vu les nécessités de service.

Le Directeur Général du Centre Régional d'Investissement Fès-Meknès

Décide

Article 01 : Recrutement

Le Centre Régional d'Investissement Fès-Meknès lance un concours, au titre de l'année 2024, pour le recrutement d'un (1) Chef de Mission conciliation « Juriste d'affaires » rattaché au service « Conciliation » du Centre Régional d'Investissement Fès-Meknès.

Article 02 : Missions

La mission du "Chef de Mission conciliation" est d'assurer des missions de conciliation en vue d'aboutir à un règlement à l'amiable des différends qui opposent les investisseurs aux



administrations et organismes publics concernés, lors de la réalisation ou de l'exploitation des projets d'investissement, en plus du traitement et du suivi des dossiers juridiques du CRI.

Article 03 : Responsabilités

Les responsabilités du " Chef de Mission conciliation " se déclinent comme suit :

- Assurer le traitement et le suivi des dossiers juridiques du CRI,
- Assurer la réception et l'instruction des demandes de conciliation,
- Contribuer à la conduite du rapprochement des points de vue entre investisseurs, CRI et différentes administrations,
- Participer au processus de résolution à l'amiable des litiges et différends entre investisseurs, CRI et différentes administrations,
- Traiter les doléances, analyser leurs causes et préconiser des solutions équitables,
- Animer les réunions de conciliation et suivre les échanges entre les parties prenantes,
- Assurer une médiation entre les parties prenantes, si nécessaire,
- Contribuer à la conclusion de tout contrat ou convention de partenariat avec tout organisme en rapport avec la mission du service et ayant pour objet notamment l'échange d'expériences et d'expertise dans le domaine de la conciliation.
- Suivre l'évolution des différends et rendre compte de leur dénouement,
- Etablir et communiquer les reportings, études et alertes émanant de son entité.

Article 04 : Type de recrutement et lieu d'affectation

- Type de recrutement : Statutaire ou Contractuel.
- Lieu d'affectation : Ville de Fès avec mobilité régionale.

Article 05 : Conditions minimales du profil requis

L'appel à candidature est ouvert aux candidats remplissant les conditions suivantes :

- Être de nationalité marocaine, âgé de 40 ans au plus.
- Titulaire d'un diplôme BAC+5 ou master en droit des affaires ou spécialités similaires.
- Expérience exigée : De 3 à 5 ans minimum dans le domaine de l'emploi à occuper, cités ci-dessus.
- Maîtrise des langues : Arabe, Français.
- Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation à une peine afflictive ou infamante.
- Ne pas être inscrit au casier central disciplinaire des administrations publiques.

Article 06 : Dossier et modalité de candidature

Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes :

- Une demande de candidature adressé à Monsieur le Directeur Général du CRI Fès-Meknès,
- Un Curriculum Vitae (CV) actualisé,
- Une copie certifiée conforme, délivrée récemment, du diplôme,
- Une copie certifiée conforme, délivrée récemment, des attestations de travail justifiant l'expérience du candidat,
- Une copie certifiée conforme de la CNIE (recto-verso),



Le dossier de candidature doit parvenir au bureau d'ordre du CRI Fès-Meknès sis à 45, Avenue Taha Houcine – 30000 Fès, contre accusé de réception ou par courriel envoyé uniquement à l'adresse rh@fesmeknesinvest.ma en copie l'adresse secretariat@fesmeknesinvest.ma au plus tard le à 16h (inclus) et seront instruits par une commission désignée à cet effet.

Tout dossier incomplet ou parvenu hors délai ou ne correspondant pas au profil recherché sera automatiquement écarté,

Article 07 : Déroulement de la sélection

Il sera procédé à une présélection des dossiers de candidature sur la base des conditions mentionnées dans les articles 5 et 6.

Les candidats présélectionnés à l'issue de cette première phase seront convoqués pour participer aux épreuves écrites et orales.

Une commission de sélection sera désignée par le Directeur Général du CRI Fès-Meknès pour étudier les dossiers de candidature et mener les épreuves écrites et orales avec les candidats.

Article 08 : Publication

La présente décision, la liste des candidats admis à passer les épreuves écrites et orales, ainsi que les résultats définitifs du concours seront publiés sur le portail des emplois publics www.emploi-public.ma et dans les locaux du Centre Régional d'Investissement Fès-Meknès.

Article 09 : Nomination

Le candidat sélectionné pour le poste susmentionné sera nommé par décision du Directeur Général du Centre Régional d'Investissement Fès-Meknès conformément à la réglementation en vigueur.



Directeur du Centre Régional
d'Investissement Fès-Meknès

Yassine TAZI

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Yassine TAZI", located in the bottom left corner of the page.